

PARKINGS

TARIFS-HORAIRES-ABONNEMENTS

2026



> PAGE 4 - 6

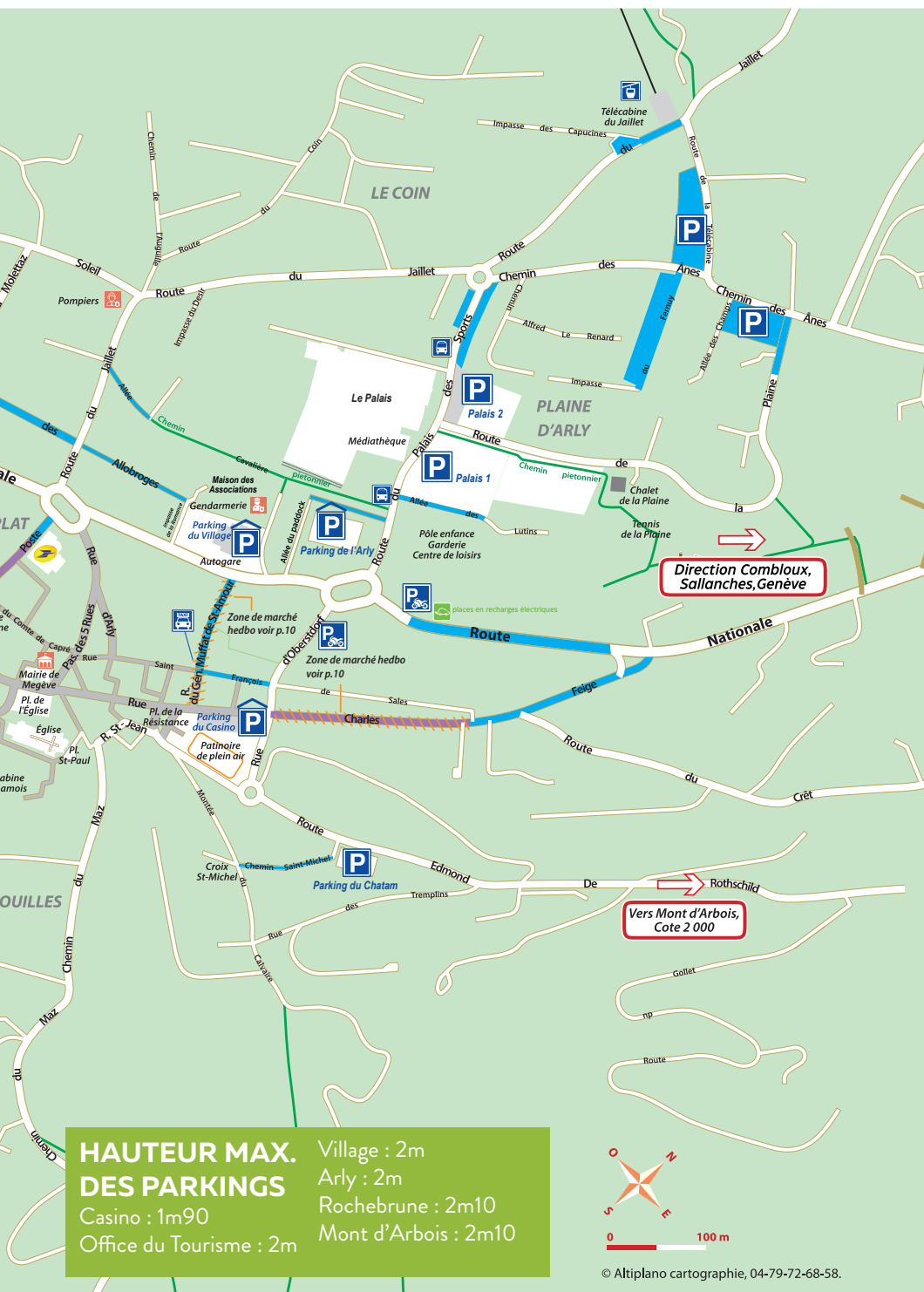
> PAGE 5

> PAGES 6 - 9



Direction Praz-Sur-Arly







FORFAIT POST-STATIONNEMENT

Conformément à la loi MAPTAM du 27 janvier 2014 (loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles), la commune a fixé à 25 € le montant du forfait post-stationnement.

Ceci dans le but d'optimiser l'offre de stationnement et de permettre une rotation plus importante des véhicules. Le paiement du FPS sera à régler dès réception de l'avis de paiement transmis par l'ANTAI, envoyé à l'adresse de la carte grise du véhicule en infraction.

À noter : un même véhicule peut faire l'objet de plusieurs FPS dans une même journée. En effet, il est désormais possible d'émettre un FPS pour chaque période équivalant à la durée maximale autorisée.

PÉRIODES

Stationnement par abonnement

Année	du 1 ^{er} décembre 2025 au 30 novembre 2026.
Hiver	du 1 ^{er} décembre 2025 au 15 avril 2026.
Été	du 1 ^{er} juillet 2026 au 31 août 2026.
Printemps	du 16 avril 2026 au 30 juin 2026.
Automne	du 1 ^{er} septembre 2026 au 30 novembre 2026.

Stationnement horaire

Hiver	du 15 décembre 2025 au 15 avril 2026.
Été	du 1 ^{er} juillet 2026 au 31 août 2026.
Printemps	du 16 avril 2026 au 30 juin 2026.
Automne	du 1 ^{er} septembre 2026 au 14 décembre 2026.



PrestoPark

"Presto Park" : Téléchargez l'application et payez votre stationnement aérien en Zone Centre-Ville depuis votre mobile.

ZONE BLEUE DE 9H À 20H

Réglémentée toute l'année, weekend et jours fériés inclus.



Stationnement à durée limitée, par disque réglementaire uniquement, disponible gratuitement à l'accueil de la Mairie, à la Police Municipale, à l'Office de tourisme, à la caisse des parkings et des remontées mécaniques (contravention de 35 €).

30 MIN	• Allée des Lutins • Rue du Paddock • Rue Général Muffat De St Amour*	• Rue Saint François • Route du Jaillet (3 places) • Rue de la Poste (3 places)
1H	• Rue des Allobroges (Section comprise entre l'impasse de la Romance et la Route Nationale)	
2H	• Rue des Allobroges (Section comprise entre la Rte du Jaillet et l'Impasse de la Romance) • Rue de l'EDF • Allée Cavalière • Route Nationale	• Rue des Allobroges (Section comprise entre la Rte du Jaillet et Rue de l'EDF) • Chemin du Cimetière • Route du Palais des Sports • Chemin de Riante Colline (3 places)
4H	• Chemin St Michel • Chemin St Michel (Intersection Rte Ed. de Rothschild / Chemin St Michel) • Montée du Calvaire • Rue Charles Feige • Chemin de la Riante Colline • Route du Jaillet • Route du Crêt Midi • Parking du Chatam	• Rue Ambroise Martin (Section comprise entre le n° 363 et 387 « Le Chalet Blanc ») • Rue des Torrents (Longitudinale et surface aérienne) • Route de Rochebrune (Section à partir de l'Allée Verte / Longitudinale et surface aérienne) • Chemin des Collégiens • Chemin de Riante Colline
7H	• Chemin des Ânes (Longitudinale et surface aérienne) • Route de la Plaine (Places longitudinales à l'extrémité de la voie) • Route de la Télécabine (Surface aérienne en étages)	• Route du Jaillet (à proximité de la Télécabine exceptées les 3 places citées ci-dessus) • Route Ed. de Rothschild (Surface aérienne du Mt d'Arbois) • Route des Perchets (Surface aérienne des Grands Champs)
10H	• Impasse du Fernuy	

*Rue réservée au marché hebdomadaire le vendredi de 4h à 15h.

ZONE BLEUE

Gratuit
30 min

	Zone Centre Ville	Parkings clos Palais des Sports
HORAIRE JOUR	07h/20h	07h/20h
HORAIRE NUIT	20h/07h	20h/07h
GRATUITÉ	GRATUIT 30 min <i>Places PMR : Gratuit</i>	GRATUIT 30 min
TEMPS LIMITATION	4 heures 30 minutes <i>rue Charles Feige réservée au marché hebdomadaire le vendredi de 4h à 15h</i>	Stationnement INTERDIT Saison Hiver de 2h à 7h
HIVER - JOUR	2,00 €**	1,00 €
HIVER - NUIT	GRATUIT	GRATUIT
ÉTÉ - JOUR	2,00 €**	1,00 €
ÉTÉ - NUIT	GRATUIT	GRATUIT
INTERSAISON JOUR	0,50 €***	1,00 €
INTERSAISON NUIT	GRATUIT	GRATUIT

Le montant maximum ne peut excéder celui de la redevance exigible en cas de paiement immédiat de la durée max de stationnement.

Montant max par période de 4h30	25,00€
------------------------------------	--------

* Gratuit 30 minutes maximum, si dépassement les 30 minutes deviennent payantes.

** 2,00 € de l'heure jusqu'à 4h de stationnement consécutif ; puis 9 € par tranche de 15 minutes jusqu'à 4h30 de stationnement consécutif.

*** 0,50 € de l'heure jusqu'à 4h de stationnement consécutif ; puis 23,25 € par tranche de 30 minutes jusqu'à 4h30 de stationnement consécutif.

Tarification par tranche de 15 min, loi Hamon n° 2014-344 du 17 mars 2014. Conformément à la législation en vigueur, application du FPS. En cas de dysfonctionnement de l'horodateur, l'utilisateur est tenu de se rendre à l'horodateur le plus proche afin de procéder au paiement.

	Casino	Office du Tou- risme	Village	Roche- brune	Mont d'Arbois	Arly
HORAIRES JOUR	07h/20h					
HORAIRES NUIT	20h/07h					
GRATUITÉ	GRATUIT 30 min					
HIVER JOUR	4,50 €	2,00 €	2,00 €	3,00 €		
HIVER NUIT	2,00 €	1,00 €	1,00 €	1,50 €		
ÉTÉ JOUR	3,00 €	1,50 €	1,00 €	2,00 €		
ÉTÉ NUIT	1,50 €	1,00 €	1,00 €			
INTERSAISON JOUR	1,50 €	1,00 €	1,00 €			
INTERSAISON NUIT	1,00 €	1,00 €	1,00 €			
Ticket Perdu	50,00 €					

Gratuit
30 min

LES TARIFS HORAIRES
PARKINGS SOUTERRAINS

Tarification par tranche de 15 min maximum, loi Hamon n° 2014-344 du 17 mars 2014.
Gratuit 30 minutes maximum, si dépassement les 30 minutes sont dues.

INDIVIDUELS

Parkings couverts souterrains et aériens clos.
Horaires jour/nuits voir tarifs horaires.

**Achat
d'abonnement
en ligne**



	Casino	Office du tourisme	Village*	Roche-brune*	Mont d'Arbois*	Palais*
ANNÉE	1015 €	945 €	700 €	600 €	600 €	385 €
HIVER	620 €	565 €	550 €	395 €	395 €	210 €
ÉTÉ	280 €	225 €	165 €	120 €	120 €	85 €
INTERSAISON	170 €	110 €	60 €	70 €	70 €	50 €
CARTE DE REMPLACEMENT	40 €					

* Tarifs éligibles aux réductions associatives dont les adhérents sont munis d'une carte résident.

À PARTIR DE 30 CARTES

Tarifs groupe applicables pour les associations, clubs, entreprises locales...
à partir de 30 cartes d'abonnement, une seule raison sociale pour la facturation globale.

	Village	Rochebrune	Mont d'Arbois	Palais ¹
ANNÉE	560 €	480 €	480 €	308 €
HIVER	440 €	315 €	315 €	160 €
ÉTÉ	130 €	95 €	95 €	68 €
INTERSAISON	45 €	55 €	55 €	40 €
CARTE DE REMPLACEMENT	40 €			

¹ Accès possible hors manifestations.

CARTES À DÉCOMPTÉ

Cartes à unités monétaires :

- Utilisable dans l'ensemble des parkings souterrains et clos de Megève.
- Décompte au tarif horaire en vigueur à l'instant T.
- Valable 1 an à compter de l'achat, sans report de crédit au terme de la validité.

CARTE 10 €	avec un bonus de 2 €	soit 12 €	de crédit de stationnement
CARTE 50 €	avec un bonus de 5 €	soit 55 €	de crédit de stationnement
CARTE 80 €	avec un bonus de 20 €	soit 100 €	de crédit de stationnement
CARTE 150 €	avec un bonus de 50 €	soit 200 €	de crédit de stationnement
CARTE 280 €	avec un bonus de 100 €	soit 380 €	de crédit de stationnement

FORFAITS SÉJOUR

À prendre à la caisse centrale avant tout passage.

	Rochebrune	Mont d'Arbois	Arly
7 JOURS HIVER	180 €		260 €
14 JOURS HIVER	350 €		500 €
7 JOURS ÉTÉ / INTERSAISON			180 €
14 JOURS ÉTÉ / INTERSAISON			350 €



LES MEG-BUS

Service de navettes gratuites intra-station reliant les différents départs des remontées mécaniques.

Rendez-vous sur meg-bus.com ou téléchargez l'application Pysae afin de connaître vos horaires, les lignes et même l'arrêt le plus proche de votre position grâce à la géolocalisation.



Retrouvez toutes les informations sur le site megeve-tourisme.fr

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis en centre-ville (Rue Charles Feige, Rue Général Muffat).
Stationnement interdit de 4h à 15h les jours de marché.

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS SUR LA PLACE DU VILLAGE

- Certains dimanches matin, dates disponibles auprès de Megève Tourisme ou par téléphone au +33 (0)4 50 21 27 28.

FOURRIÈRE

Les droits de la fourrière automobile : 127€ + 6 €/par jour de garde (selon décret et décision municipale en vigueur). Tout véhicule stationnant plus de 7 jours à la même place sans mouvement pourra être mis en fourrière.

PV ÉLECTRONIQUE

Un ticket peut être apposé sur les véhicules afin d'informer les automobilistes de la verbalisation selon la zone de stationnement.

LES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUES



Le SYANE déploie, en Haute-Savoie, un réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides. Une action portée par le SYANE pour encourager une mobilité propre et contribuer à la protection de la qualité de l'air et à la lutte contre le changement climatique. Pour vous abonner, recharger votre véhicule ou pour toutes informations pratiques : eborn.fr ou 0 970 830 213

De son côté, la commune de Megève participe également à l'installation de bornes ; elle a financé la mise en service de 9 points de charges au parking du Casino avec 1 place PMR.

Ainsi, 11 bornes avec 21 emplacements sont disponibles à Megève :

4 route nationale devant l'aire de jeux, 4 sur le parking du Jaillet, 2 rue de la Poste, 2 route de Rochebrune (en bas de la route du Téléphérique) dont 1 place PMR et 9 emplacements limités à 5h au parking du Casino. Les véhicules doivent être en charge pour pouvoir stationner sur ces emplacements (sous peine de contravention de l'ordre de 35€).

STATIONNEMENT POUR LES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP



Souterrains & Clos	Ascenseurs	Nb	Aériens*	Nb
CASINO	☐	4	Rue de la Poste	2
OFFICE DE TOURISME	☐	4	Rue Ambroise Martin	2
VILLAGE	☒	6	Parking Panoramic	2
ARLY	☒	5	Rue Charles Feige	2
PALAIS DES SPORTS 1	☐	2	Rue Général Muffat	1
PALAIS DES SPORTS 2	☐	8	Rue des Allobroges	1
ROCHEBRUNE	☒	12	Rue des Torrents	1
MONT D'ARBOIS	☒	6	Route de Rochebrune (Parking Vallée Blanche)	1
			Route de Rochebrune (Au pied de la route du téléphérique)	2
			Chemin des Collégiens	1
			Parking Aérien du Mont d'Arbois	2
			Route des Perchets	2
			Route de la Télécabine (Parking du Jaillet)	3

*Gratuit sous condition d'apposer la carte CMI option stationnement sur le pare-brise.



Caisse centrale
Parking du Casino
+ 33 (0)4 50 21 18 30

L'achat d'abonnement en ligne est disponible
et à privilégier via le site : mairie.megève.fr
Rubrique "Les services de la commune" :
Page "Stationnement"

Le règlement des parkings est affiché dans les parkings
couverts. Il est également consultable à la caisse centrale
du parking du Casino et sur mairie.megève.fr



Mairie de Megève - 1 place de l'Église - 74120 MEGÈVE
+33 (0)4 50 93 29 29 - mairie.megève.fr

Suivant délibération du 16 septembre 2025 n°2025-169-DEL
Octobre 2025 - Document non contractuel - ne pas jeter sur la voie publique.
Design graphique : Commune de Megève - Impression : Kalistene (Cran-Gevrier) - Photos : Commune de Megève.

